

25 janvier 2013 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur la politique sociale du gouvernement, à Lille le 25 janvier 2013.

Mesdames les ministres,

Mesdames et Messieurs les parlementaires et les élus, notamment de la ville de Lille qui nous accueillent aujourd'hui. Je sais que Martine AUBRY est en Chine, elle nous regarde donc avec tous les moyens de la technologie car elle doit être fière et heureuse qu'un congrès comme le vôtre puisse se tenir ici dans cette ville.

Mesdames et messieurs les congressistes,

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu dire que j'avais respecté une promesse c'est déjà pas mal ! . C'était celle de venir à votre congrès. Nous étions au mois d'avril, c'était la campagne présidentielle, vous me demandiez ce n'était pas la revendication la plus difficile à satisfaire de prendre acte que je viendrai à votre congrès, c'est fait.

Mais vous avez ajouté- ce que je ne savais pas à l'époque - qu'aucun président de la République n'était venu jusqu'à présent au Congrès de l'UNIOFSS. Je veux donc avoir une pensée à l'égard de tous mes prédécesseurs qui m'ont permis d'avoir là ce privilège.

Monsieur le Président,

Si je suis ici devant vous, c'est d'abord pour entendre les conclusions de votre congrès, mais c'est aussi pour reconnaître ce que vous êtes : l'organisation la plus importante de France dans le champ social et médico-social. C'est aussi pour saluer votre rôle irremplaçable de représentation des usagers, mais aussi d'employeurs, votre influence - qui va bien au-delà de vos associations et qui concerne toute notre société - et enfin les valeurs que vous portez, de solidarité, de cohésion, d'ouverture et de liberté.

Vous regroupez plus d'une centaine de fédérations ici présentes, 30 000 établissements c'est considérable, 1 million de salariés il y a peu d'entreprises qui peuvent afficher cet effectif ! et près d'un million de bénévoles que je veux saluer tout particulièrement.

Vous avez une histoire, une grande histoire : vous vous êtes créés au lendemain de la Sécurité sociale et vous aviez voulu à cette époque réunir tous les mouvements qui vivaient de manière souvent anonyme, indistincte, dans les domaines les plus différents de notre société, auprès des personnes les plus fragiles et les plus vulnérables.

Votre histoire est en fait celle de l'innovation sociale. C'est dans vos structures qu'ont été inventés par exemple les services d'aides et de soins à domicile qui maintenant sont partout présents dans nos départements. C'est dans vos associations que pour la première fois ont été représentés les usagers des établissements que vous aviez ouverts, ces personnes frappées par un aléa de la vie qui néanmoins voulaient dignement faire valoir leurs droits.

C'est également à l'initiative de votre organisation qu'a émergé le concept que vous avez repris d'économie sociale et solidaire, c'est-à-dire d'un secteur qui n'est pas simplement celui de la générosité et du secours à la personne, mais d'un secteur qui crée de l'emploi et de l'activité, peut même être en concurrence avec des entreprises - satisfait donc une prestation - doit être compétitif et en même temps solidaire. Vous contribuez donc largement à la création d'emplois. Puisque je suis devant vous et que le gouvernement de Jean-Marc Ayrault a créé les emplois d'avenir et que beaucoup de ces emplois peuvent être justement au service de vos associations, je vous engage à les utiliser pleinement. D'abord pour vous renforcer, ensuite pour permettre à des

vous engage à les utiliser pleinement. D'abord pour vous renforcer, ensuite pour permettre à des jeunes souvent très éloignés du marché du travail de connaître là une première expérience. Nous avons ce devoir de lutter contre le chômage. Nous devons donc rendre notre économie plus compétitive. Le gouvernement a pris des décisions, courageuses, pour qu'il y ait du côté des entreprises des aides qui peuvent leur être apportées pour améliorer leur marge : c'est ce qu'on appelle le crédit d'impôts-compétitivité. C'est bien et c'est nécessaire. Mais nous devons aussi faire en sorte que nos territoires puissent être irrigués par des activités qui ne sont pas nécessairement marchandes ou lucratives : c'est tout le champ de l'économie sociale.

Aujourd'hui va être publié un chiffre sur le chômage, un de plus. Je ne sais pas ce qu'il traduira & dans le meilleur des cas une pause et dans le plus probable une poursuite de la tendance qui d'ailleurs ne se mesure pas au mois le mois. J'ai fixé un objectif : faire qu'à la fin de l'année nous puissions inverser la courbe du chômage : nous n'y parviendrons pas simplement avec les moyens de la croissance pourtant indispensable. Nous avons à mobiliser toutes nos forces et donc les vôtres pour atteindre cet objectif.

Je suis aussi devant vous pour évoquer nos politiques sociales. Vous en avez salué certaines, interrogé d'autres, affirmé à la fois des espérances, relevé aussi des inquiétudes. Je veux prendre devant vous trois sujets qui correspondent à trois grandes préoccupations du gouvernement. Le premier sujet est la lutte contre la pauvreté.

J'avais pris l'engagement de proposer un plan sur plusieurs années cinq ans de lutte contre les exclusions. J'avais souhaité que ce plan puisse être préparé avec vous et ce fut l'objet de la conférence contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale. Je revendique cette méthode des grandes conférences, parce que c'est l'occasion de faire des constats ensemble et de définir des priorités. Ensuite c'est au gouvernement, s'il peut utiliser cette concertation et cette négociation, de traduire ces résultats sous forme de politiques. Ce fut le cas : un plan a été présenté par le gouvernement de Jean-Marc Ayrault. Il ne s'adresse d'ailleurs pas aux seules personnes dites exclues, c'est-à-dire écartées de tout & il concerne aussi les ménages modestes. Ces ménages que la précarité de l'emploi rend particulièrement fragiles et qui ne parviennent plus à boucler leurs fins de mois. Quand je dis « leurs fins de mois » c'est parfois « leurs fins de jours », parce que c'est à chaque jour que la peine peut effectivement être prononcée.

Il y a d'abord le surendettement : 750 000 ménages sont concernés. Chaque année 200 000 familles basculent dans cette spirale infernale. C'est pourquoi le gouvernement présentera au Parlement dans les prochaines semaines un projet de loi pour renforcer l'encadrement des conditions d'octroi de ces crédits à la consommation.

Un débat a eu lieu et je sais qu'il peut traverser aussi cette assemblée. Faut-il que les établissements bancaires connaissent la situation de tout nouveau demandeur de crédits, ou - au nom des droits de la personne ignorer cette situation ?

En réalité, quand l'établissement bancaire ne sait rien de la personne, c'est au détriment de la personne, parce que cela aboutit à cette situation où des crédits sont versés sans considération de l'état réel du patrimoine ou du revenu du ménage concerné. C'est ainsi que s'accumulent des crédits à des taux qui n'ont rien à voir avec ceux du marché et qui mettent en réalité de côté des familles entières, faute de pouvoir un jour les rembourser. Alors j'ai décidé qu'il y aurait un Observatoire de l'inclusion bancaire qui appréciera les pratiques des établissements envers les populations les plus fragiles et qu'il y aurait aussi un Registre national qui permettra aux établissements bancaires de connaître la situation de tout nouveau demandeur et ainsi de mieux le conseiller.

La pauvreté touche aussi les plus jeunes de nos compatriotes et je propose donc qu'on en tire toutes les conclusions.

D'abord il y a ce que nous pouvons faire pour les familles monoparentales, parce que ce sont dans les familles monoparentales que l'on trouve aussi des enfants pauvres. Nous devons aussi faire davantage pour les adolescents, ceux qui peuvent souffrir d'un certain nombre de fragilités psychologiques. Sûrement. Mais il y a aussi cette réalité que nous devons regarder en face et qui s'appelle la déscolarisation, le désuvement : des jeunes qui ne sont ni dans une formation, ni dans l'emploi - ni dans rien du tout ! et qui sont livrés à eux-mêmes. Alors j'ai proposé avec le

gouvernement de créer une garantie-jeune. De quoi sagit-il ? Non pas dun RSA jeune même si cette proposition peut exister et que les tentatives qui ont été engagées ces derniers mois ne sont pas pour autant très concluantes. Non, une garantie-jeune qui permettra à ce que tous les moins de 25 ans qui sont sans aucune solution puissent être au moins dans une formation ou dans un parcours professionnel. Il leur sera à ce moment-là versé en contrepartie une prestation, mais qui correspondra à cette activité. Nous allons expérimenter sur les territoires ce nouveau dispositif et nous le généraliserons progressivement au cours des prochains mois. Je pense que cela peut-être pour beaucoup de jeunes - notamment ceux de 16 à 18 ans privés de tout une occasion de retrouver confiance en eux-mêmes.

Le plan de lutte contre la pauvreté comportera aussi un ensemble de mesures concernant le logement. Il y a, on le sait bien, trop de Français qui veulent louer un bien et qui se trouvent confrontés à une réalité pénible, cest la demande de garanties tellement insupportables quils ne peuvent pas les présenter. Dès lors, à linitiative de la ministre du Logement, le gouvernement étudie la mise en place dune garantie universelle et solidaire des risques locatifs. Cest vrai que pour beaucoup, les jeunes seront les premiers concernés, mais cette garantie vaudra pour tous les locataires. Il sagira en réalité dune réforme qui protégera les propriétaires puisquelle leur permettra dêtre sécurisés contre le risque dun non versement de loyer, mais qui permettra aux locataires, et je lai dit notamment les plus fragiles, de pouvoir plus facilement accéder à un bien locatif. Vous avez raison Monsieur le Président, jévoque des mesures, jindique des dispositifs, mais faut-il encore quils soient connus, et cest toute la question de linformation des droits. Cest Martin HIRSCH qui en faisait le constat, le RSA dont il est lun des créateurs - qui visait notamment à la reprise dactivité - nest même pas réclamé par celles et ceux qui pourraient en être les bénéficiaires. Ce constat vaut pour dautres prestations, pour dautres droits. Jai demandé au gouvernement, non pas simplement dintroduire de nouvelles dispositions, mais de les faire connaître.

Les organismes sociaux, en premier lieu les CAF, proposeront donc aux personnes les plus fragiles, des « rendez-vous des droits », cest-à-dire, régulièrement accompagner ces personnes pour quelles puissent connaître la réalité de leurs droits. Ce que jappellerai le « juste droit », cest-à-dire celui auquel accèdent tous ceux qui peuvent prétendre à une prestation, et eux seuls. Ce « juste droit » permettra de faire justice par rapport à la fraude souvent utilisée par celles et ceux qui veulent mettre en cause la protection sociale. Il nous faut lutter contre la fraude bien sûr, et faire que les fraudeurs puissent être identifiés, mais en même temps, il faut veiller à ce que ceux qui devraient bénéficier des prestations puissent aussi avoir ce droit. Les travailleurs sociaux ont un rôle majeur à jouer dans la mise en uvre de cette politique.

Le gouvernement, en 2013, rassemblera tous ces métiers, ces métiers du travail social, métiers difficiles parce que confrontés à tant de réalités lourdes et parfois à des personnes en colère, et quand elles ne sont pas en colère, revenues de tout, parce que ne disposant de rien. Ces « Etats généraux du travail social », permettront de mieux définir les modes dintervention de ces personnels, daméliorer leur déroulement de carrière, leurs formations, et de donner une reconnaissance à tous ces métiers.

Mais, si mon rôle de président de la République est dabord de dire ce quune société attend, alors je dis à ces travailleurs sociaux la gratitude et la reconnaissance que la République leur doit.

Le second sujet Monsieur le président, Mesdames, Messieurs, que je voulais évoquer devant vous est le Handicap.

Le nouvel acte de la décentralisation que nous réclamons tous, mais lorsquil vient, qui nous préoccupe tous, parce que nous condamnons la confusion, lenchevêtrement, la complexité. Nous craignons parfois, non sans raison, que lacte suivant aggrave encore létat de fait. Dès lors, je comprends votre inquiétude. Nous avons à clarifier, à faire que les usagers, les citoyens, puissent connaître la collectivité qui sera chef de file par rapport à une politique. En matière de handicap, je considère que cest le département qui doit être la collectivité principale, majeure. Cela ne veut pas dire que les autres, communes, agglomérations voire régions, naient plus à jouer leur rôle, mais derrière la collectivité chef de file. Je souhaite aussi rassurer les associations, parce que

cette évolution ne portera nullement atteinte à la place qu'elles occupent dans la politique du Handicap. En fait, les départements, les « maisons du Handicap » sont essentiellement portées par les politiques que mènent les associations.

Ce sont les associations dans tous ces secteurs qui jouent le rôle principal. Le département est là pour mettre en œuvre des prestations qui existent ou donner des droits qui sont reconnus. Vous avez raison Monsieur le Président, le seul souci doit être la satisfaction de l'utilisateur, et donc autour du département, avec les associations, la politique du Handicap devra être mieux définie.

Je comprends bien aussi le risque que comporte la décentralisation, c'est que les droits ne soient pas les mêmes selon le territoire où chacune ou chacun vit et qu'il puisse y avoir une distinction selon les territoires par rapport à l'accueil qui peut être réservé, notamment aux personnes handicapées. Chacun sait qu'il y a des départements qui sont beaucoup mieux dotés que d'autres ou plus riches que d'autres, qui peuvent ouvrir des établissements. Donc, nous aurons aussi à opérer cette péréquation, cette solidarité.

Puisque je parle du Handicap, nous avons un objectif qui est l'accessibilité. Une échéance a été fixée, c'est 2015, mais soyons là encore francs et sincères. Nous savons bien que cet objectif est difficile à atteindre, à réaliser.

En septembre dernier, nous avons décidé de publier un rapport, commandé par le précédent gouvernement et qui dormait dans un tiroir depuis un an. Ce rapport indiquait que le délai de 2015 serait très difficile à respecter, notamment pour l'accessibilité dans les bâtiments. J'ai demandé que ce rapport puisse être remis au Conseil national consultatif des personnes handicapées parce que je veux la transparence et plutôt que de nier les difficultés, mieux vaut nous mettre autour de la table et nous dire ensemble « comment faisons-nous pour atteindre cet objectif et dans quels délais ». Mieux vaut la vérité, mieux vaut en tirer les conclusions, mais gardons la perspective de l'accessibilité.

Mais, la politique du Handicap ne se réduit pas à la seule accessibilité.

Nous avons d'abord, la scolarisation des enfants handicapés qui est un devoir. Dès la rentrée 2012, nous avons créé 1.500 nouveaux postes d'accompagnateurs de vie scolaire et nous veillerons à ce que la formation puisse leur être apportée, parce que ces personnels font un travail très difficile, et qui ont été recrutés par des « contrats aidés », restent en moyenne un an pour effectuer ce service, et quand ils commencent à être suffisamment rodés, ils sont remplacés. Nous aurons dorénavant une politique de formation des personnels pour accompagner les enfants handicapés dans la vie scolaire.

Je veux aussi parler du « plan autisme » qui sera présenté par le Gouvernement au printemps prochain. Là aussi, soyons lucides, chacun connaît la situation : des prises en charge en nombre insuffisant, une détection aléatoire, souvent tardive, une scolarisation très difficile et des familles que j'en ai rencontré - épuisées, se heurtant trop souvent à une absence de réponse.

Ma conviction est que nous devons favoriser une approche pluridisciplinaire, des accompagnements différents et de nouvelles approches thérapeutiques. Former, toujours former un plus grand nombre de professionnels à la connaissance de l'autisme et ouvrir davantage d'établissements. Il y a encore trop d'enfants autistes ou d'adultes autistes qui sont dans des hôpitaux psychiatriques, là n'est pas leur place.

Je veux enfin devant vous évoquer un dernier sujet qui mobilise beaucoup de vos associations : c'est celui du vieillissement.

La France connaît ce privilège de vivre avec une population qui vieillit, qui vieillit bien, qui vieillit longtemps, et en même temps aussi - et c'est notre force - une natalité qui fait de nous l'un des pays les plus jeunes d'Europe. Cet équilibre des générations est une chance considérable pour notre pays et doit nous permettre de regarder l'avenir avec confiance, mais à la condition que nous traitons bien et les personnes âgées et les enfants. C'est pourquoi, j'ai voulu que ce quinquennat, malgré le contexte économique difficile que nous connaissons puisse être tourné vers une seule priorité : la jeunesse, la réussite de la génération qui arrive, et en même temps, nous avons un devoir à l'égard de la génération qui s'éteint. La dépendance n'intervient le plus souvent qu'après 85 ans et d'ailleurs même au-delà de cet âge, qu'une personne sur quatre connaît cette réalité. Je souhaite donc que notre société change son regard, vous utilisez ce mot Monsieur

cette réalité. Je souhaite donc que notre société change son regard, vous utilisez ce mot monsieur le président, change son regard sur le vieillissement qui n'est pas la dépendance, qui doit être une vie longue, une vie autonome le plus souvent, une vie digne.

Nous devons donc permettre à chaque personne âgée qui le souhaite de rester à son domicile, là où sont ses souvenirs, son espace, son quartier, ses amis, sa famille. Pour cela, les associations jouent un rôle considérable d'accompagnement, de suivi, d'aide-ménagère. Mais nous savons aussi que nos logements doivent être adaptés au vieillissement, au très grand vieillissement. 80 000 logements seront d'ailleurs adaptés, sur les cinq prochaines années, aux contraintes du grand âge. Parallèlement, nous devons ouvrir aux personnes âgées davantage de possibilités de prise en charge temporaire dans des établissements, même pour des accueils de jour, ce qui se fait trop peu aujourd'hui. Faire que nous puissions avoir des solutions intermédiaires entre le domicile et l'établissement de maison de retraite ou EHPAD et qu'il puisse y avoir donc des formules qui évitent le placement en établissement.

Aider les aidants, comme on le dit souvent, c'est aussi leur permettre d'aménager leur temps et notamment leur temps de travail, pour que des congés spécifiques puissent leur être apportés car la solidarité, elle est d'abord familiale.

Cette avancée est particulièrement attendue par les proches des personnes âgées ou des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. En septembre, j'avais annoncé la mise en chantier de ce nouveau plan et je souhaite qu'il soit même élargi à l'ensemble des personnes souffrant de maladies neuro-dégénératives ou d'affections psychiatriques, en veillant à chaque fois au respect et à la dignité des personnes concernées. Mais je veux aborder la question qui revient régulièrement, qui est celle de la dépendance.

De nombreuses familles renoncent, faute de moyens financiers, à placer - comme l'on dit - un de leur parent en établissement. Les prix de journée ont considérablement augmenté, d'abord par la qualité des services qui sont rendus, par les aménagements, par les équipements qui ont été créés. En moyenne, le prix d'une journée dans un établissement de bonne qualité varie entre 50 et 60 euros, parfois davantage. Ce qui revient à dire que les restes à charges sont considérables et pour une pension de retraite quelques fois, ne suffisent plus. Ce qui veut dire aussi que pour les plus démunis - qui ne sont pas toujours les plus pauvres - c'est le seul recours à l'aide sociale à l'hébergement, avec des conditions qui sont restrictives. Ces aides sont versées par les départements, mais font aussi appel à la solidarité familiale à travers le mécanisme de l'obligation alimentaire. Il dissuade même quelquefois les intéressés - les personnes dépendantes - d'aller dans un établissement qui leur est pourtant destiné, de peur que leurs enfants soient amenés à payer et parfois au-delà même du mécanisme du recours à succession, en allant chercher les revenus des enfants dans certains départements, voire des petits enfants. On a donc là une clarification des règles, parce que je veux qu'il y ait une régulation nationale et en même temps le souci qu'il y ait cette solidarité familiale, mais qui ne soit pas poussée jusqu'à l'extrême.

Au-delà des personnes modestes qui peuvent avoir recours à l'aide sociale, il y a toutes les autres et notamment ces familles que l'on appelle des classes moyennes - même si en France tout le monde veut être dans la classe moyenne, même ceux qui sont dans la catégorie supérieure, même ceux qui sont partis, ils disent qu'ils sont des français moyens, mais ils ont les moyens surtout -. Pour cette classe moyenne qui est au cœur de nos priorités, puisque c'est une majorité de français qui se sent concernée, que faire ? C'est la réforme de la dépendance, tant de fois promise, tant de fois évoquée.

Cette réforme a un coût, sinon elle aurait été faite depuis longtemps. Là aussi je dois tenir devant vous une parole de vérité : nous avons des finances publiques qui sont dans un état difficile, des déficits qu'il nous faut résorber, une dette qu'il convient de maîtriser. Nous faisons cet effort à travers des prélèvements et des économies - comment imaginer que nous pourrions d'un seul coup trouver les euros que nous cherchons ailleurs pour financer la dépendance -. Néanmoins, nous avons des obligations à l'égard des familles.

Cette réforme sera prête d'ici la fin de l'année. Il y aura une grande concertation avec les associations et nous trouverons à ce moment-là les conditions pour la financer. Cela ne se fera pas en un seul jour. Nous étalerons cet effort sur l'ensemble du quinquennat et nous devons

trouver des recettes qui soient celles de la solidarité. Nous ne pourrons pas aller plus vite que ce que nos finances nous permettront de faire. Il y aura le partage entre la solidarité nécessaire parce que nous sommes un pays de cohésion sociale, et la responsabilité individuelle, personnelle indispensable. Parce qu'il faut qu'il y ait la participation de chacun à l'effort.

Je vous le disais, la France est un pays où nous vieillissons plus longtemps, nous vivons sans doute mieux, et en même temps nous avons une démographie qui fait notre singularité en Europe. Cela appellera des politiques en matière de enfance. Nous allons réfléchir à la politique familiale qui est une grande originalité en Europe, qui fait appel à la fois à des prestations, mais aussi à des équipements, à des formules de garde qui assurent toutes les libertés pour les familles en terme de choix. Cette politique familiale, dont nous devons garder les principes, nous devons faire en sorte qu'elle aille vers les familles qui en ont le plus besoin.

Pour toutes ces politiques que je viens évoquer, quelles concernent la lutte contre la pauvreté, le Handicap, le vieillissement et l'enfance, rien ne sera possible sans l'intervention des associations et donc sans votre participation.

C'est pourquoi je souhaite, et c'est le sens de ma présence ici, qu'une relation nouvelle puisse se nouer entre l'Etat et le secteur associatif, une relation fondée sur la confiance et la reconnaissance mais aussi sur la clarté dans les rôles de chacun.

De l'Etat, vous attendez légitimement le soutien, soutien financier.

Je vous ai dit les conditions dans lesquelles aujourd'hui nous pouvons intervenir. Je vous ai dit aussi que la décentralisation veillera à ce que les compétences de chacun puissent être clairement identifiées.

Mais ce que vous attendez de l'Etat, comme d'ailleurs des collectivités locales, c'est un engagement, non pas sur une année en fonction de l'urgence ou des circonstances, mais sur plusieurs années. Cette relation contractuelle dans la durée sera la marque du gouvernement que j'ai choisi pour les français.

Il y a les craintes que vous avez également soulignées. Celles d'une concurrence qui ne serait pas loyale car beaucoup ici représentent des associations qui sont dans le champ - bien sûr de l'économie sociale et solidaire mais aussi dans le champ du marché. Si on vous met en concurrence par rapport à des entreprises qui n'ont pas le même statut, ni surtout les mêmes critères, vous ne pouvez pas répondre à la sollicitation qui vous est faite. De la même manière je sais que l'Europe est toujours regardante par rapport à ce qui doit être considéré comme des services d'intérêt général, des services sociaux d'intérêt général. Je vous assure ici que la France sera très soucieuse de préserver ce secteur, parce que c'est un secteur essentiel pour l'Europe, pour son modèle social. On ne peut pas tout mettre en concurrence, il doit y avoir une spécificité de l'économie sociale et solidaire.

C'est pourquoi le gouvernement présentera ce projet de loi, à la fois pour simplifier les financements, pour garantir un certain nombre de principes et faire que vous soyez, à la fois des entreprises, mais des entreprises qui ne sont pas comme les autres et qui doivent avoir une spécificité reconnue.

Voilà, Monsieur le Président, mesdames, messieurs, ce que j'étais venu vous dire ici à Lille, à votre congrès. Vous dire d'abord que pour réussir, la France doit fédérer toutes ses forces, vous nous donnez un bon modèle. Vous êtes ici des associations très différentes, intervenant dans des secteurs qui parfois se regardent sans toujours se comprendre. Grâce à votre organisation vous permettez une cohésion entre vous.

Votre modèle vaut pour l'ensemble du pays. Il y a des intérêts contradictoires dans la France d'aujourd'hui, il y a des conflits, il y a des confrontations, il y a des sensibilités, il y a des philosophies, il y en a même qui défilent, pour, contre. Chacun pense avoir raison. C'est la liberté. Mais mon devoir, ma tâche, ma mission, ma responsabilité c'est de faire que de cette France, parfois fragmentée, puisse sortir une cohésion, une solidarité, une compréhension, une capacité à vivre ensemble.

Vous, les associations, vous permettez d'atteindre cet objectif parce que vous incarnez une France. Vous incarnez même toute la France, dans toutes ses différences, une France généreuse,

une France active, une France passionnée, une France engagée.

Merci pour ce que vous faites pour la République, vous lui donnez la meilleure des images. La République cest à la fois une protection - celle des plus humbles, des plus fragiles - cest une promesse de réussite pour ceux qui veulent aller de lavant - et je pense aux plus jeunes - et cest une espérance dêtre ensemble pour longtemps parce que nous sommes une grande nation avec une belle histoire et qui nen na pas fini.

Vous montrez aussi quil ny a pas de fatalité et que nous pouvons lui opposer à chaque instant la volonté et la solidarité.

Merci de porter ces valeurs, elles sont celles de la France rassemblée, elles sont celles de la France qui va réussir.

Merci.